

LETTRE OUVERTE

à

Monsieur Robert DONNAT
Maire de LAGNES

Monsieur le Maire,

Je reviens sur vos propos tenus en réunion publique ce Vendredi 8 Février et concernant l'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incombant à vos administrés.

Comme publiquement convenu, je vous remets ci-joints les rôles d'imposition en ma possession et relatifs aux années 2002 à 2007.

Vous y constaterez que le taux de la dite taxe qui s'élevait à 6,25 % en 2002 a atteint 11,69 % en 2007 soit, une augmentation du taux de :

$$\frac{11,69 - 6,25}{6,25} \times 100 = 87,04 \%$$

Dans le même temps, la taxe acquittée par un contribuable de la commune et perçue par la collectivité a été portée, pour ce qui le concerne, de 84 Euros en 2002 à 171 Euros en 2007.

Elle a de ce fait plus que doublé.

Corrélativement, il en résulte une agmentation s'élevant à $\frac{171 - 84}{84} \times 100 = 103,57 \%$ alors que vous affirmez sans aucun scrupule que l'augmentation de cette taxe a été limitée à 13,83 %

C'est pourqu~~oi~~ je ne peux comprendre qu'aucun des conseillers municipaux sortant présents à cette réunion et pourtant contribuables de la commune au cours de ce mandat n'aient point réagi cautionnant ainsi des propos tant fallacieux que mensongers.

Pour ma part, c'est sur la base de cette réalité, qu'à l'occasion de la déclaration de ma candidature, dans mon courrier du 10 Janvier dernier, j'ai attiré l'attention de nos concitoyennes et concitoyens sur la dérive de la pression fiscale globale; courrier que j'ai voulu objectif et sincère mais que vous vous êtes empressé de qualifier de " pas sérieux " et de " dangereux."

Enfin, je reste persuadé que la droiture et la correction qui devraient être les vôtres vous conduiront à rectifier des propos aussi mensongers et rétablir ainsi la vérité qu'un Maire honnête et sérieux doit à ses administrés.

Je souhaite que la campagne électorale puisse dans les semaines qui viennent se dérouler sans dérive, dans la sérénité et la courtoisie que sont en droit d'attendre les électrices et électeurs de notre commune.

Je vous remercie par avance de toute la bienveillante attention que vous voudrez bien réserver à la présente Et vous prie de croire Monsieur le Maire à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Pièces adressées en annexe à Monsieur le Maire :
Photocopies des rôles d'imposition 2002 à 2007.

TAXE D'ORDURES MENAGERES.

2002 - 2007

<u>ANNEE</u>	<u>TAUX</u>	<u>MONTANTS</u>
2002	6,25 %	84
2003	9,94 %	136
2004	10,10 %	140
2005	10,34 %	146
2006	11,59 %	167
2007	11,69 %	171
Coefficient Multiplicateur	$\frac{11,69}{6,25} = 1,87$	$\frac{171}{84} = 2,035$
Augmentation	$11,69 - 6,25 = 5,44$	$171 - 84 = 87$
Variation :	$\frac{544}{625} \times 100 = 87,04 \%$	$\frac{87}{84} \times 100 = 102,44 \%$

Variation du taux et de la taxe : Aucune commune mesure avec l'augmentation annoncée par monsieur la Maire (13,83 %) en réunion publique le 08/02/08.